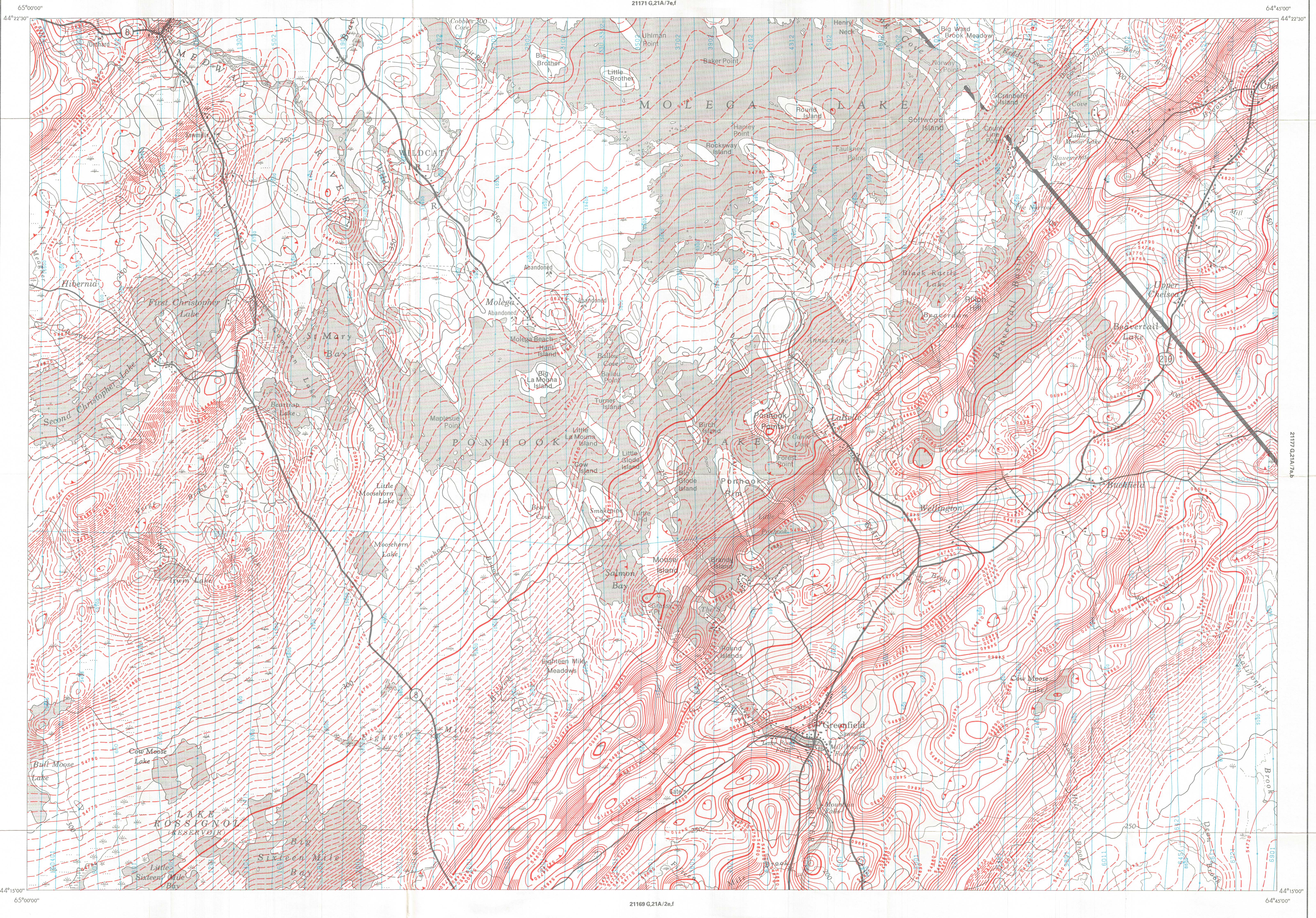


21171 G,21A/7e,f

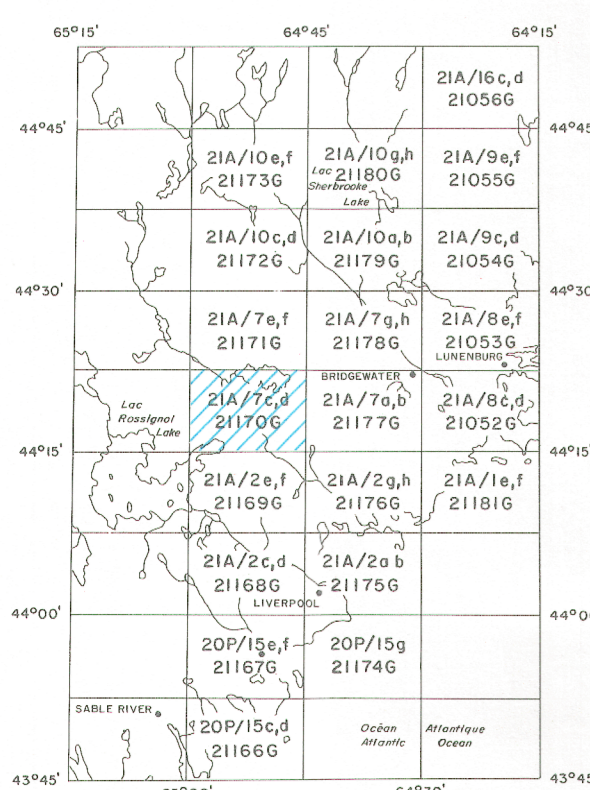
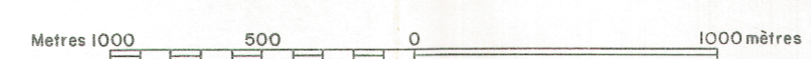


21169 G,21A/2e,f

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
 CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21170 G CARTE
 21A/7c,d
 NOVA SCOTIA
 NOUVELLE-ÉCOSSE

SCALE 1:25 000 - ÉCHELLE 1/25 000



ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
 LIGNES ISOMAGNÉTIQUES
 (valeur absolue du champ total)

500 gammas
 100 gammas
 10 gammas
 2 gammas

Magnetic depression
 Dépression magnétique

Flight lines
 Lignes de vol

Flight altitude: 150 metres above ground level
 Altitude du vol: 150 mètres au-dessus du niveau du sol

1 gamma = 10⁻⁴ tesla in SI units
 1 gamma = 10⁻⁴ tesla en unités SI

This map was compiled from data recorded by Geophysical Surveys Inc. between January 25, 1985 and February 18, 1985 using an helicopter-borne gradiometer. Two cesium vapour magnetometers of 0.005 gamma resolution and vertically separated by 2 m were towed under an helicopter at an average elevation of 150 m above ground. The average traverse and control line spacing were respectively 300 m and 12 km. Flight path recovery was effected using a video tape recorded by a vertically mounted camera inside the helicopter.

After editing the survey data, the coordinates of the intersections of traverse and control line and differences in their magnetic values were printed out for use in the manual levelling analysis. Then, the total field values from the lower magnetometer were interpolated on a 42.5 m grid for the drafting of the isomagnetic curves by a digital plotter. No regional correction was made for the earth's magnetic field. The base used for this map was obtained from a 1:50,000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Copies of this map may be obtained from the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées par les Relevés Géophysiques Inc., à l'aide d'un gradiomètre hélicoptère entre le 25 janvier 1985 et le 18 février 1985. Deux magnétomètres à vapeur de césium d'une résolution de 0,005 gamma et séparés de 2 m furent remorqués sous l'hélicoptère, à une élévation moyenne de 150 m au-dessus du sol. L'espacement moyen des lignes de vol était de 300 m tandis que les lignes de contrôle ont été volées avec un espacement moyen de 12 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué à l'aide d'un ruban vidéo enregistré par une caméra installée verticalement dans l'hélicoptère.

Une fois les données vérifiées, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ainsi que les différences de leurs valeurs magnétiques ont été imprimées pour servir à l'analyse manuelle de nivellement. Les valeurs du champ total du magnétomètre inférieur furent ensuite interpolées sur une grille dont les carrés mesurent 42,5 m de côté afin de dessiner les courbes isomagnétiques, à l'aide d'une traçasse numérique. Aucune correction n'a été effectuée relativement au gradient du champ magnétique terrestre. La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique, à l'échelle 1:50,000, publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

On peut se procurer des exemplaires de cette carte au ministère des Mines et de l'Énergie à Halifax, en Nouvelle-Écosse ou à la Commission géologique du Canada, à Ottawa. Les données de levé utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût simple de recouvrement et de reproduction des données.

MAP 21170 G CARTE
 21A/7c,d
 NOVA SCOTIA
 NOUVELLE-ÉCOSSE